Higher Education

Learning Agreement for Traineeship

Annexe I : Contrat pédagogique pour les mobilités de stage

After the Mobility
Après la mobilité

Table D - Traineeship Certificate by the Receiving Organisation/Enterprise *Tableau D – Attestation de stage de l'organisme/l'entreprise d'accueil*
Name of the trainee : Nom du stagiaire :
Name of the host organisation/enterprise : Nom de l'organisme/l'entreprise d'accueil:
Sector of the host organisation/enterprise : Secteur d'activité de l'organisme/l'entreprise d'accueil :
Address of the host organisation/enterprise [street, city, country, phone, e-mail address]**, website:** Coordonnées de l'organisme/l'entreprise d'accueil [rue, ville, pays, téléphone, e-mail], site WEB :
We hereby confirm that the trainee coming from the institution F ANGERS01 has performed a traineeship mobility in our organisation/enterprise on the following dates/confirmons que l'étudiant venant de F ANGERS01 effectue une mobilité dans notre organisme aux dates suivantes: du/**from** ……/……/**20……** Au/**to**……/……/**20…..** * Premier et dernier jour effectif du stage/**First and last day of compulsory attendance at the host organisation/enterprise**
Traineeship title: Intitulé du stage :
Detailed programme of the traineeship period including tasks carried out by the trainee : Programme détaillé de la période de stage, y compris les tâches réalisées par le stagiaire :
Knowledge, skills (intellectual and practical) and competences acquired (achieved Learning Outcomes) : Connaissances, aptitudes (intellectuelles et pratiques) et compétences acquises (résultats d'apprentissage obtenus) :
Evaluation of the trainee : Evaluation du stagiaire :
Date of signature/ Date:
Name, stamp and signature of the supervisor at the host organisation/enterprise : Nom, cachet et signature du superviseur de l'organisme/l'entreprise d'accueil :

Informations for students/Informations pour les étudiants :

- Ce document doit être complété et signé par l'organisation/entreprise d'accueil.
- Les documents signés plus de 5 jours avant la fin de mobilité seront refusés.
- Les documents modifiés (ratures, corrections, effacés) seront refusés.